

L'Association canadienne Angus (CAA) a un conseil d'administration qui est formé d'un ou plusieurs représentants de chaque province. Le directeur national du Québec, assure la liaison entre l'association canadienne et les associations provinciales. Le nouveau directeur sera nommé par élection des membres du Québec et son mandat, d'une durée de 3 ans, débutera à l'assemblée générale annuelle de CAA, en 2026.

Le candidat doit:

- être membre en règle de l'Association canadienne Angus (adhésion et factures payées à ce jour);
- être capable de comprendre parler l'anglais;
- participer aux trois réunions annuelles des directeurs (hiver, printemps, automne);
- siéger sur un comité spécifique (réunions virtuelles);
- s'engager pour un mandat de trois ans, à compter de l'assemblée annuelle canadienne de juin 2026.

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés sur une base journalière, pour leurs déplacements ainsi que leurs réunions virtuelles ou en personne, et leurs frais sont pris en charge.

Pour consulter la description complète du rôle des directeurs nationaux, [cliquez ici](#).

Les personnes intéressées par ce poste sont invitées à poser leur candidature.

Nom : _____

Numéro de membre CAA : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

No téléphone : _____ Email : _____

Signature : _____ Date : _____

Veuillez joindre :

- ☐ Une lettre de présentation de type biographie.
- ☐ Une photo de type portrait.

Envoyez le formulaire dûment complété, accompagné de votre lettre de présentation et photo à :
quebecangus@live.ca avant le 30 janvier 2026.